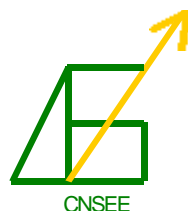


MINISTERE DU PLAN, DE L'AMENAGEMENT
DU TERRITOIRE ET DE L'INTEGRATION
ECONOMIQUE

CENTRE NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET
DES ETUDES ECONOMIQUES



REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès

**RAPPORT DE LA DIRECTION GENERALE
DU CENTRE NATIONAL DE LA STATISTIQUE
ET DES ETUDES ECONOMIQUES
1998 - 2002**

Août 2002

RESUME

Le présent document a été rédigé pour faire le bilan des activités menées à la Direction Générale du Centre National de la Statistique et des Etudes Economiques au terme de la transition. Il s'articule autour de quatre (4) parties :

- Les missions, l'environnement et les axes de travail ;
- Les activités entreprises dans le cadre des axes de travail et les résultats obtenus ;
- Les activités d'ordre institutionnel ;
- Les difficultés rencontrées et les solutions préconisées.

La période en revue est marquée par les exigences de l'intégration régionale notamment l'harmonisation et la comparabilité des données, et par une forte demande statistique pour l'élaboration des Documents de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DRSP).

Cependant, la production statistique du Centre National de la Statistique et des Etudes Economiques reste peu satisfaisante. Le manque de ressources financières pour mener régulièrement les enquêtes et l'insuffisance du personnel qualifié ne sont pas de nature à améliorer la situation. Les travaux d'harmonisation et de comparabilité des données statistiques au niveau sous-régional, indispensables à la surveillance multilatérale, sont exécutés timidement. La coordination technique et administrative des activités statistiques a besoin d'être améliorée.

Le Centre National de la Statistique et des Etudes Economiques s'est donc appuyé sur les nouvelles initiatives internationales à savoir : le Programme Statistique Minimum Commun (PROSMIC) de l'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT), le Programme Statistique Biennal de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (PSB/CEMAC), le Partnership In Statistics for the 21th century (PARIS 21), le Fonds Fiduciaire pour le renforcement des capacités de la Banque Mondiale, le Système Général de Diffusion des Données (SGDD) du Fonds Monétaire International, pour initier de nouvelles actions dans le cadre de :

- la réhabilitation des capacités administratives et institutionnelles pour améliorer la synergie ressources humaines – équipements et matériels – activités à réaliser, et créer ainsi un espace convivial d'incitation au travail ;
- le renforcement de la coordination statistique pour créer le rapprochement des producteurs de statistiques d'une part, et celui des producteurs et des utilisateurs des statistiques d'autre part. Il vise aussi l'amélioration du cadre institutionnel de l'appareil statistique et l'élaboration d'un programme statistique pluriannuel ;
- l'amélioration de l'information économique qui vise la qualité des indicateurs macro-économiques par la modernisation des comptes nationaux et l'harmonisation des indices de prix à la consommation des ménages ;
- le développement de l'observation socio-démographique pour répondre efficacement à la demande statistique dans le cadre de la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance (FRPC) ;
- l'amélioration de la publication et de la diffusion pour faciliter l'accès à l'information économique et sociale des agents économiques et sociaux ainsi que des citoyens.

Ces actions doivent être encouragées, poursuivies et soutenues par les autorités publiques. Le Gouvernement devrait consentir plus d'effort au développement de la Statistique en lui consacrant des ressources nationales suffisantes et régulières afin qu'elle puisse pleinement contribuer au développement. Les financements extérieurs ne devraient être qu'un appoint.

INTRODUCTION

Le présent document dresse, au moment où prend fin la transition, le rapport de la Direction Générale du Centre National de la Statistique et des Etudes Economiques (CNSEE) au cours de la période 1998-2002.

L'objectif de ce document est de présenter, de la manière la plus objective possible, l'essentiel des réalisations de la Direction Générale du Centre National de la Statistique et des Etudes Economiques (CNSEE) au cours de cette période et d'identifier les principaux problèmes qu'elle a rencontrés dans l'exécution de ses programmes d'activités.

En réalité, ce rapport ne couvre que la période 2000-2002 car, face à la succession des crises socio-politiques entre 1997 et 1999, l'action du Gouvernement s'est beaucoup plus focalisée sur le rétablissement de la sécurité et la paix, la réhabilitation des infrastructures. La réhabilitation des capacités administratives et institutionnelles a ainsi été différée.

Ce rapport s'articule autour de quatre (4) parties : après avoir rappelé les missions, l'environnement et les axes de travail, le document fait le tour des activités menées dans le cadre des axes de travail et des résultats obtenus ainsi que des activités d'ordre institutionnel, et enfin présente les difficultés rencontrées et les solutions préconisées.

1- MISSIONS, ENVIRONNEMENT ET AXES DE TRAVAIL

1.1- Missions

La mission essentielle du Centre National de la Statistique et des Etudes Economiques (CNSEE) consiste en la collecte, le traitement, l'analyse et la diffusion des données économiques et socio-démographiques utiles au suivi de l'économie nationale et des programmes de développement, ainsi qu'en la coordination de l'action statistique.

1.2- Environnement

Après la désorganisation administrative et la destruction des équipements consécutives aux événements socio-politiques de Juin 1997 qui ont considérablement réduit les capacités du Centre National de la Statistique et des Etudes Economiques (CNSEE), l'objectif principal des actions menées au cours des cinq dernières années a été la réhabilitation de l'appareil statistique national en tenant compte des changements intervenus dans l'environnement statistique et économique.

En effet, les mutations intervenues dans l'agenda du développement en Afrique au cours de la décennie 90 notamment, l'intégration sous-régionale et les programmes de réduction de la pauvreté ont raffermi le consensus autour de la nécessité de disposer de statistiques économiques, sociales et environnementales fiables, à jour, harmonisées et comparables.

Ces mutations exigent une adaptation du processus de production des données et de leur mode de gestion.

D'où :

- la création en septembre 1993 d'un organisme régional de coopération statistique, l'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT), qui est

un outil de renforcement des capacités statistique et d'harmonisation des concepts et des méthodes, préalable nécessaire à la comparabilité des statistiques ;

- l'élaboration par AFRISTAT, d'un cadre stratégique régional pour le développement de la statistique, le Programme Statistique Minimum Commun (PROSMIC) adopté par le Conseil des Ministres du 19 septembre 2000 ;
- la mise en place du Programme Statistique Biennal de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (PSB/CEMAC) ;
- la création du Consortium PARIS 21 (Partnership In Statistics for the 21th century) qui est une initiative lancée en novembre 1999 par la Communauté internationale pour "renforcer les capacités statistiques en tant qu'éléments déterminants de l'efficacité des politiques de développement".

1.3- Axes de travail

Pour atteindre l'objectif de réhabilitation de l'appareil statistique et tenant compte du PROSMIC et du PSB/CEMAC, le Centre National de la Statistique et des Etudes Economiques (CNSEE) a défini, dès l'année 2000, les axes de travail suivants :

- la réhabilitation des capacités administratives et institutionnelles pour améliorer la synergie ressources humaines – équipements et matériels – activités à réaliser, et créer ainsi un espace convivial d'incitation au travail ;
- le renforcement de la coordination statistique pour créer le rapprochement des producteurs de statistiques d'une part, et celui des producteurs et des utilisateurs des statistiques d'autre part. Il vise aussi l'amélioration du cadre institutionnel de l'appareil statistique et l'élaboration d'un programme statistique pluriannuel ;
- l'amélioration de l'information économique qui vise la qualité des indicateurs macro-économiques par la modernisation des comptes nationaux et l'harmonisation des indices de prix à la consommation des ménages ;
- le développement de l'observation socio-démographique pour répondre efficacement à la demande statistique dans le cadre de la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance (FRPC) ;
- l'amélioration de la publication et de la diffusion pour faciliter l'accès à l'information économique et sociale des agents économiques et sociaux ainsi que des citoyens.

2- ACTIVITES ENTREPRISES ET RESULTATS OBTENUS PAR AXE DE TRAVAIL

2.1- La réhabilitation des capacités administratives et institutionnelles

Il s'est agi, dans le cadre de cet axe, de reconstituer l'outil de travail détruit du fait des guerres civiles, d'évaluer et satisfaire les besoins en formation, en assistance technique ainsi qu'en personnel et créer les conditions d'incitation au travail.

- Le Centre National de la Statistique et des Etudes Economiques (CNSEE) a amorcé la reconstitution de son matériel informatique, roulant et de reproduction perdu lors des conflits armés. Il dispose d'une adresse électronique.

- La réflexion engagée dans le cadre des besoins en formation et en assistance technique a conclu en la nécessité de renforcer ses capacités d'analyse de prévisions économiques ainsi que celles de la conception et la gestion d'un système d'informations socio-démographiques. Le Centre National de la Statistique et des Etudes Economiques (CNSEE) a participé :
 - aux séminaires organisés par AFRISTAT sur les techniques économiques et les prévisions économiques à court terme.
 - à l'atelier sur le renforcement des systèmes nationaux de statistiques alimentaires et agricoles en Afrique en appui aux politiques et programmes et de réduction de la pauvreté organisé à Pretoria (Afrique du Sud) par la FAO.
 - au séminaire de formation sur le thème Emploi, Revenu, y compris le secteur informel à Libourne (France).

Par ailleurs, une requête d'un projet de formation des cadres en analyse et prévisions dans les domaines social et économique a été soumise à la Banque Mondiale dans le cadre du Projet de Renforcement des Capacités de Transparence et de Gouvernance.

- Le Centre National de la Statistique et des Etudes Economiques (CNSEE) bénéficie des services d'un assistant technique du Fonds Monétaire International (FMI). Il a également tiré profit de l'expérience des experts du FMI au cours des différentes revues dans le domaine des comptes nationaux.
- Les ressources humaines du Centre National de la Statistique et des Etudes Economiques (CNSEE) se caractérisent par une insuffisance des effectifs due au gel des recrutements à la Fonction Publique et à une instabilité du personnel toutes catégories confondues, du fait des conditions de travail et de rémunération peu satisfaisantes. Au 1^{er} janvier 2002, le Centre National de la Statistique et des Etudes Economiques comptait 167 agents dont 66 en service dans les régions aussi bien pour le compte de la Statistique que de la Programmation. De 1999 à 2002, le Centre National de la Statistique et des Etudes Economiques a enregistré 34 départs parmi lesquels 7 Ingénieurs Statisticiens Economistes (ISE).
- La création des conditions d'incitation au travail concerne essentiellement le dénouement des situations administratives bloquées depuis plusieurs années et le développement d'une pratique effective de concertation. La Commission paritaire des avancements du corps des statisticiens s'est tenue le 14 avril 2000 et les textes issus de ces travaux ont abouti. La prochaine est techniquement préparée et devrait avoir lieu dès l'aboutissement du dossier financier en cours.

Les nominations des chefs de service ont eu lieu. Celles des chefs de bureau ont été retardées par la signature du décret portant modification du décret portant organisation et attributions du Centre National de la Statistique et des Etudes Economiques.

- Autant que possible, des réunions ont eu lieu entre la Direction Générale et les chefs de services.

2.2- LE RENFORCEMENT DE LA COORDINATION STATISTIQUE

Il s'agit de réorganiser l'existant, de repenser la coordination statistique tant technique qu'administrative en adaptant le cadre institutionnel et en élaborant un programme statistique pluriannuel.

Une concertation nationale avait réuni du 16 au 18 novembre 2000, les producteurs et utilisateurs de statistique qui ont formulé des recommandations après examen de l'état des lieux de l'appareil statistique. La loi régissant l'activité statistique a été révisée conformément à ces recommandations et devait être adoptée en même temps que le Programme Statistique pluriannuel.

A cet effet, une requête de financement a été soumise à la Banque Mondiale dans le cadre du Fonds Fiduciaire pour le Renforcement des Capacités. La démarche prévue pour l'élaboration du programme Statistique pluriannuel s'articule autour des principales phases suivantes : l'établissement d'un état des lieux, l'évaluation de la demande à satisfaire à l'horizon retenu, la définition de la stratégie statistique nationale, la programmation année par année des activités à mener, la mise en cohérence de la validation.

2.3- AMELIORATION DE L'INFORMATION ECONOMIQUE

Les activités suivantes étaient prévues :

- le passage du Système de Comptabilité National de 68 (SCN68) à celui de 93, (SCN93) ;
 - la réalisation d'une enquête dépense en vue de l'actualisation des coefficients de pondérations des indices de prix à la consommation des ménages dans le cadre de l'harmonisation sous-régionale ;
 - la consolidation des sources des données de base pour améliorer les bases d'estimation des données des comptes nationaux, jugées trop vieilles.
- La mise en œuvre du SCN 93 n'a pu démarrer faute de financement. La situation du pays vis-à-vis de la Banque Africaine de Développement (BAD) n'a pas permis le financement de cette activité. Néanmoins, AFRISTAT a réalisé une mission d'évaluation des données en 2001 et les tâches préparatoires ont été exécutées par le Centre National de la Statistique et des Etudes Economiques.
 - L'enquête dépense, deuxième composante du projet d'harmonisation des prix CEMAC, n'a pu être réalisée faute de financement et du fait de la situation du pays vis-à-vis de la Banque Africaine du Développement (BAD). Néanmoins la première composante du projet qui consiste en la collecte des prix de base a pu être menée grâce à une subvention totale de la Coopération Française en 2000, et partielle avec une contrepartie du Gouvernement en 2001 et 2002.
 - La liste des entreprises mise au point en collaboration avec la Direction Générale des Impôts devrait être finalisée à l'issue d'une enquête économique. L'actualisation du Document Statistique et Fiscal est en cours de finalisation.

2.4- LE DEVELOPPEMENT DE L'OBSERVATION SOCIO-DEMOGRAPHIQUE

Les activités prévues dans ce cadre concernent la conception et la réalisation d'enquêtes susceptibles de fournir les indicateurs sur la pauvreté, notamment, l'Enquête Démographique et de Santé (EDS), l'enquête 1.2.3 sur l'emploi, le secteur informel et les dépenses des ménages ainsi que la réhabilitation des statistiques courantes.

Les termes de référence de ces enquêtes ont été élaborées mais leur exécution est liée à un financement du PNUD et de la Banque Mondiale en cours de bouclage.

La réhabilitation des statistiques courantes est liée à la refondation de l'appareil statistique dans le cadre du renforcement de la coordination statistique.

2.5- AMELIORATION DE LA PUBLICATION ET DE LA DIFFUSION

Le Centre National de la Statistique et des Etudes Economiques a procédé à la saisie de tous les fichiers physiques existants notamment les dossiers des entreprises et établissements immatriculés, les cartes grises, les Documents Statistiques et Fiscaux, les volets d'Etat-civil.

Ces données sont en cours d'analyse et feront l'objet d'une publication.

Le Centre National de la Statistique et des Etudes Economiques a procédé à la publication de l'Economie Congolaise de 1998 à 2000. Celle de l'année 2001 n'a pu se faire faute d'enquête.

Les publications suivantes sont en cours de finalisation :

- Annuaire statistique 1997-2001 dont la dernière est parue en 1988 ;
- Séries historiques des comptes nationaux de 1958 à 1996

Par ailleurs, le Congo vient d'adhérer au Système Général de Diffusion des Données (SGDD) du Fonds Monétaire International (FMI) et l'élaboration des métadonnées a permis de déceler les faiblesses et d'identifier les corrections à apporter.

Un projet d'un site Web financé par la Coopération Française est en expérimentation avec l'assistance technique d'AFRISTAT.

3- ACTIVITES D'ORDRE INSTITUTIONNEL

3.1- Au sein d'AFRISTAT

Le Congo est membre fondateur d'AFRISTAT en Septembre 1993. Le Centre National de la Statistique et des Etudes Economiques (CNSEE) assure la présidence du Comité de Direction depuis 2000. Il a suivi et fait aboutir les dossiers suivants :

- La contribution du Congo au Fonds AFRISTAT en 2000 ;
- La ratification du traité d'AFRISTAT en 2001.

Il suit actuellement celui de l'avenir d'AFRISTAT en 2005.

3.2- Au sein de l'Institut de Formation et de Recherche Démographiques (IFORD)

Le Centre National de la Statistique et des Etudes Economiques (CNSEE), membre du Conseil d'Administration, a suivi depuis 1999 le dossier de la restructuration de l'Institut de Formation et de Recherche Démographiques (IFORD) et fait aboutir celui de la contribution du Congo.

3.3- Au sein de l'Institut Supérieur de Statistique et d'Economie Appliquée

Le Centre National de la Statistique et des Etudes Economiques (CNSEE) a régulièrement participé aux réunions statutaires de l'Institut Supérieur de Statistique et d'Economie Appliquée (ISSEA). Il suit attentivement les dossiers de :

- la révision de textes de l'Institut Supérieur de Statistique et d'Economie Appliquée (ISSEA) dans le cadre de l'harmonisation des Institutions de la CEMAC ;
- la création de la filière Ingénieur Statisticien Economiste (ISE) ;
- le réaménagement des concours d'entrée dans les écoles de statistique.

3.4- Autres activités

Le Centre National de la Statistique et des Etudes Economiques participe aux travaux de toutes les revues du FMI et de la Banque Mondiale, à ceux de la cellule nationale de Surveillance multilatérale (CEMAC) et du Comité National de Réduction de la Pauvreté dont il est rapporteur.

4- DIFFICULTES RENCONTREES ET SOLUTIONS PRECONISEES

La Direction Générale a rencontré les difficultés suivantes qui ont eu, à des degrés divers, des répercussions sur ses performances au cours de la période 1998-2002 :

- les problèmes d'ordre financier ;
- les problèmes de ressources humaines.

4.1- Les problèmes d'ordre financier

Il s'agit essentiellement du financement des opérations de collecte des données , de développement statistique dans le pays. Ce problème se situe à deux niveaux :

- la mobilisation des ressources propres ;
- la mobilisation des ressources extérieures.

Les tensions de trésorerie sur le budget de l'Etat ne facilitent pas le déblocage des crédits alloués aux études dans le cadre du budget d'investissement.

Par ailleurs, l'état des relations du pays vis-à-vis des bailleurs de fonds n'a permis aucune avancée dans la mobilisation de financement extérieurs en faveur des enquêtes.

L'opportunité de la finalisation du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté a poussé le Centre National de la Statistique et des Etudes Economiques à opter pour une enquête de pauvreté à cheval entre l'enquête Questionnaire Unifié sur les Indicateurs de Développement (QUID) et l'enquête 1.2.3. sur l'emploi, le secteur informel et les dépenses des ménages.

4.2- Les problèmes de ressources humaines

L'ensemble des services de l'appareil statistique se caractérise par une insuffisance et une grande instabilité du personnel du fait du gel de recrutement à la Fonction Publique et de l'attrait des administrations aux conditions de travail et de rémunération plus satisfaisantes.

Les propositions suivantes n'ont pas eu d'échos favorables :

- une ouverture en faveur du recrutement de statisticiens à l'instar des enseignants et du personnel de la santé ;
- l'allocation, à la faveur de l'intégration du département au Ministère des Finances, d'une indemnité particulière aux cadres de la Direction Générale du Centre National de la Statistique et des Etudes Economiques, la Direction Générale de la Programmation et la Direction Générale de l'Economie au même titre que le personnel des régies financières.

Le Centre National de la Statistique et des Etudes Economiques s'est résolu de s'assurer les services des diplômés statisticiens en instance d'intégration à la Fonction Publique.

CONCLUSION

L'état actuel du système statistique national en général et celui de la Direction Générale du Centre National de la Statistique et des Etudes Economiques en particulier ne favorise pas la production des données de qualité, capable de satisfaire la forte demande engendrée par les nouveaux défis (Initiative PPTE, DSRP, ...).

Cependant, le Centre National de la Statistique et des Etudes Economiques s'est appuyé sur les nouvelles initiatives internationales telles que le PROSMIC, le PSB/CEMAC, Fonds Fiduciaire pour le Renforcement de capacités statistiques de la Banque Mondiale, PARIS 21 et le SGDD du FMI, pour initier de nouvelles actions, ouvrir de nouveaux chantiers.

Ces actions doivent être encouragées, poursuivies et soutenues par les autorités publiques. Le Gouvernement devrait consentir plus d'effort au développement de la Statistique en lui consacrant des ressources nationales suffisantes et régulières afin qu'elle puisse pleinement contribuer au développement. Les financements extérieurs ne devraient être qu'un appoint.